



**Bourg-en-Lavaux**  
**Conseil communal**

## REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

**Nom : LEDERREY**

**Prénom : François**

**Groupe : PLR- ICD**

Base légale	Intérêts
<b>Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts</b> En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	Formation de mécanicien en automobiles, spécialisé dans les deux roues. Représentant pour une marque de motos.
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	Membre de la commission intercommunal de l'APOL
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date : Grandvaux, le 8.11.2023

Signature : F. Lederrey